



Dompierre « Mag »

Numéro 17 - Juillet 2022

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Le compte administratif 2021	2
Le budget 2022	3
La fête du village	4
Adieu à Michel Balland	4
La vie communale	5
Dompierre d'hier et d'aujourd'hui : « Deux temps ! »	6
Un baptême Républicain ; Enigme ; Espaces France-Services	7
Informations utiles	8

Directeur de la publication : Guy Pietriga. Rédacteurs : Valérie Gervais, Nelly Janod, Thierry Bécaud. Collaborateurs : Jicéeffe. Secrétaire : Angélique Dumais. Crédit Photo : Mirreille Coiffier Michel Gavroy. Imprimé par ABM Graphic: 255 Rue Victor Puiseux, 39000 Lons-le-Saunier

Habitants de Dompierre, chers amis.

Le décès de Michel Balland a suscité une vive émotion dans et hors de la commune. Personnalité exceptionnelle par la longévité de ses mandats au sein de notre collectivité, il laisse le souvenir d'un maire profondément humaniste, fortement attaché à ses valeurs, attentif au bien être de ceux qu'il côtoyait. Quelque part, nous nous sentons tous orphelins. Une page de ce « mag » lui est consacrée.

N'en déplaise aux sceptiques - il y en a de moins en moins - le réchauffement climatique est là et bien là. Les ressources en eau s'amointrissent. Certains villages du jura sont d'ores et déjà victimes du manque d'eau, à tel point qu'il faut alimenter les réseaux avec des citernes. Dompierre n'en est pas encore là. Mais nos agriculteurs subissent déjà les méfaits de ce manque et doivent s'approvisionner en fourrage à l'extérieur. Nous devons donc tous respecter les termes de l'arrêté préfectoral qui nous impose une stricte discipline. C'est à ce prix que nous pouvons espérer assurer le maintien du niveau d'eau, ou du moins minimiser l'impact de la sécheresse estivale.

Autre source d'inquiétude, depuis 2018, plus de 300 000 hectares de forêts publiques en France subissent des dépérissements importants et un taux de mortalité inédit. En cause : l'accélération du changement climatique à l'origine d'épisodes répétés de sécheresse et de crises sanitaires. Outre la catastrophe écologique, rappelons que les revenus du bois sont essentiels pour notre commune, la plus grande vigilance s'impose, tant en matière de préservation de cette richesse qu'en terme de prévision budgétaire.

Il suffit d'allumer la télévision ou d'écouter la radio pour prendre la mesure des risques que font courir les brûlages, feux d'artifices et autres barbecues. Pourtant deux incidents récents dans notre commune montrent que le message a du mal à passer. (voir en dernière page).

J'en appelle à la responsabilité des habitants qui doivent impérativement prendre conscience du danger de certains comportements.

Les résultats définitifs de l'étude d'assainissement seront connus en automne et feront l'objet d'une réunion publique. J'invite ceux qui n'ont pas encore rencontré les techniciens du cabinet Verdi à me contacter d'urgence.

Nous aurons l'occasion de revenir sur le plan local d'urbanisme et la directive « ZAN » qui rendront de plus en plus difficile le classement de propriétés privées en terrains à bâtir. Atteindre l'objectif « zéro artificialisation nette » appelle des mesures ambitieuses, au premier rang desquelles la modification des règles d'urbanisme et la densification de l'habitat. Ce sera une difficulté supplémentaire pour les élus locaux et un frein incontestable au développement des petites communes.

Enfin, nous aurons une pensée pour les plus fragiles d'entre nous, tant en matière de santé que par la faiblesse de leurs revenus. Soyons attentifs à nos voisins. Les mesures en faveur du pouvoir d'achat prises par le gouvernement n'ont pas de prix mais elles ont un coût. Ces décisions sont indispensables mais à titre d'exemple, Terre d'Émeraude communauté verra augmenter le poids des salaires des personnes au service de la population de 200 000 €/an qu'il faudra financer localement.

Je vous souhaite néanmoins de bien profiter de la période estivale et de profiter d'un repos largement mérité.

Le Maire, Guy PIETRIGA



Le compte administratif 2021 et les résultats de l'exercice

Dépenses de la commune



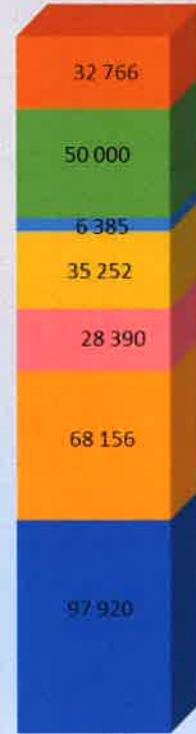
- équipements
- travaux
- remboursement dette en capital
- autres charges
- intérêts d'emprunt
- personnel communal
- charges courantes

Pour cet exercice :
Voici le compte administratif 2021. A gauche, les dépenses de l'année, à droite les recettes réellement encaissées au cours de l'exercice. La différence entre recettes et dépenses courantes constituent le résultat de fonctionnement (hors investissements). Ce résultat pour ce seul exercice est un excédent de 107 929 €.

L'excédent de fonctionnement cumulé s'élève à 444 213 € repris en 2022. Malgré les investissements toujours conséquents à Dompierre, (enfouissement, éclairage public, etc.) les disponibilités de la commune sont en augmentation, grâce à un retour à de bonnes ventes de bois.

La trésorerie reste stable (412 325 € en fin 2021). Il sera réduit de 175 000 € car l'emprunt du lotissement sera remboursé par anticipation alors que le produit des parcelles n'a pas été intégralement perçu.

Ressources de la commune



- produits exceptionnel de gestion
- subventions
- FCTVA
- autres produits
- Dotation globale de fonctionnement
- impôts locaux
- produits du domaine

charges courantes	52 561
personnel communal	22 820
intérêts d'emprunt	2 025
autres charges	44 385
remboursement dette en capital	18 129
travaux	177 014
Total	316 934

produits du domaine	97 920
impôts locaux	68 156
Dotation globale de fonctionnement	28 390
autres produits	35 252
FCTVA	6 385
Emprunt réalisé (réseaux)	50 000
Revenus des logts et Agence Postale	32 766
Total	318 868

BILAN EN 2021

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé brut	4 684 261	Ressources propres	4 859 234
Actif circulant	118 913	Dettes financières	269 240
Trésorerie	412 325	Passif circulant	87 025
		Fonds de roulement net global	444 213
		BFR	31 888

Trésorerie = FDR - BFR = 412 325

Pour simplifier, on peut dire qu'avec 100 euros, en 2021, la commune a payé :
56 euros d'équipements et de travaux
17 euros de charges courantes, entretien, électricité, etc.

6 euros pour rembourser les emprunts
14 euros de charges diverses, SIVOM, indemnités, etc.
7 euros de frais de personnel et de salaires directs

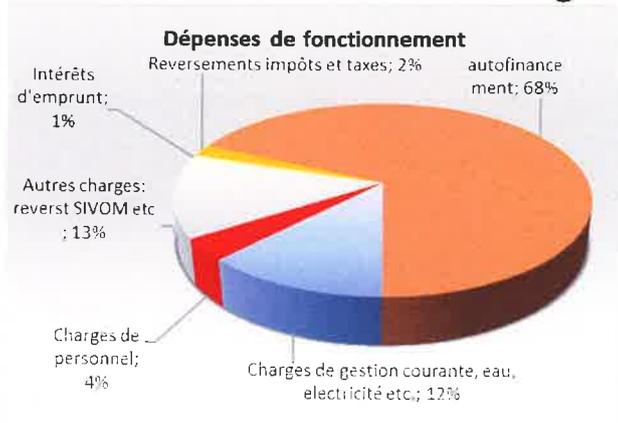
Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations, les créances.

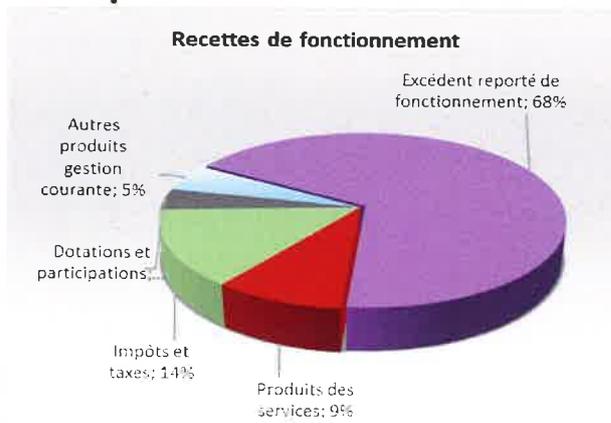
2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité, le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers.



Le Budget 2022 simplifié



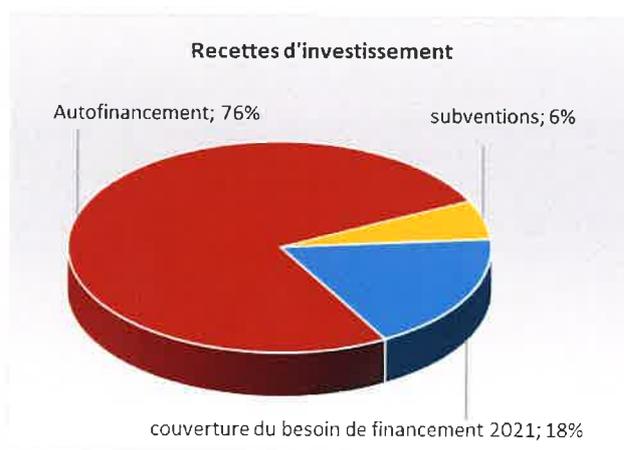
68% des dépenses financent les investissements potentiels. Les charges de personnel de la commune et du SIVOM cumulées représentent 17% des dépenses de fonctionnement courant, les charges courantes 12%, les intérêts de la dette moins de 1%.



Les recettes sont constituées par l'excédent des exercices précédents (68%), le produit des impôts locaux 14% et les recettes de coupes de bois et loyers 14%.



Les investissements (théoriques) ne concernent ici que la commune. Le lotissement fait l'objet d'un budget séparé qui doit s'équilibrer par ses propres ressources



L'autofinancement représente 76% des recettes d'investissement, les subventions pour les salles restent à percevoir. Le fonds de compensation de la TVA concerne les travaux 2021.

Après 2 années d'empêchement pour cause de covid, la fête du village a eu lieu le 25 Juin dernier. Malgré la pluie, avec 120 repas servis et un bel entrain sur la piste de danse, la fête a été un véritable succès, un beau moment de convivialité.



Néanmoins, le comité d'animation s'essouffle par manque de bénévoles. Des appels à volontaires, régulièrement lancés ces dernières années sont restés sans réponse. C'est pourquoi, suite à plusieurs démissions, une assemblée générale exceptionnelle s'est tenue le 21 Juillet dernier afin de renouveler le bureau. Face à l'absence de nouveaux volontaires, et afin de ne pas dissoudre l'association, il a été décidé de la mettre en sommeil jusqu'au 31 Octobre 2023. Ce délai permettra à tous ceux qui souhaitent s'investir pour faire vivre notre village de se manifester. Pour ce faire, **vous pouvez prendre contact auprès d'Anaëlle et Sylvain Duboz au 07.70.26.94.52 ou Claude Coiffier au 03.84.85.47.14.**

Ce serait vraiment dommage que l'aventure s'arrête et que toutes ces belles occasions de se rencontrer, se retrouver, faire connaissance disparaissent. Alors n'hésitez pas ! Plus nombreux seront les volontaires, plus les projets pourront être ambitieux et la tâche légère. Merci d'avance à toutes les bonnes volontés.

L'Adieu à Michel Balland



Le 13 juillet dernier, notre ancien maire Michel Balland nous quittait des suites d'une longue et terrible maladie.

En septembre 1963, Michel Balland arrivait à Dompierre-sur-Mont, en tant qu'instituteur. Malgré les menaces de fermetures récurrentes, il se battait pour conserver une école rurale quitte à faire lui-même le ramassage des élèves d'un village voisin ou à créer des regroupements éducatifs intercommunaux.

Très exigeant avec ses élèves, il voulait que chacun ait la chance de réussir. Il souhaitait que « ses gamins », (c'est comme ça qu'il parlait de ses élèves) puissent découvrir d'autres horizons. Pour alimenter la coopérative scolaire et financer des voyages (Genève, Lyon, Les Dombes, classes découvertes), il n'hésitait pas à organiser de nombreuses manifestations.

Élu maire en 1977, Michel Balland fut à l'initiative et porteur de nombreux projets durant ses 37 années de mandat : Il y eut la création du groupe scolaire de Poids-de-Fiole en 1995, dont il prendra la direction jusqu'à 1999. La réalisation de la fontaine fleurie, qui sera remise en eau par la suite, et la réhabilitation du toit de l'église en lauzes en association avec la commune de Présilly. Inoubliable fut l'installation du coq au sommet du clocher. L'acquisition

de la ferme au centre du village pour y installer la mairie et la salle communale que nous connaissons tous. La construction du mur de soutènement du cimetière et l'acquisition de terrains pour la création d'une zone artisanale. La création du lotissement « Les Genévriers ». On peut y ajouter l'embellissement et la modernisation du village : enfouissement des réseaux EDF et Télécoms, création de trottoirs, rénovation de l'éclairage public, Et bien sûr la réalisation de l'aire de jeux.

Soucieux de l'environnement, en avance sur son temps, il lancera les travaux de la station d'épuration.

Tout comme pour l'école, il était dévoué corps et âme pour sa commune. Très proche des administrés, il avait à cœur de rendre service à chacun.

Les Dompierrois l'avaient bien compris puisque lors de son dernier mandat, il fut élu à l'unanimité, hormis sa propre voix.

Il fut également conseiller général de 2008 à 2015. Homme de gauche, son ouverture d'esprit et sa recherche du bien commun, lui valurent d'être reconnu comme un homme politique exemplaire.

Par ailleurs, il était membre actif de nombreuses associations : le club de football de Pont-de-Poitte (joueur puis président), le Foyer Rural (F.R.I.) de Saint-Maur, les Balladins du Château, les Amis du Lac et bien d'autres.

Il fut trésorier du Comité du Souvenir Français d'Orgelet, obtenant le 2 juin 2018 la médaille de vermeil avec bélière laurée, leur plus haute distinction.



Mais celle où il était le plus attendu pour diffuser la joie de vivre, c'était l'Association des Dompierre-de-France. Du Pas de Calais à la Charente, en passant par la Saône et Loire, on connaissait Michel Balland.

Il nous laissera le souvenir d'un homme droit, loyal, serviable, à l'écoute de chacun.

Chaque lieu de Dompierre porte encore son empreinte. Une si longue carrière laisse obligatoirement des traces.

La cérémonie en l'église d'Orgelet fut chargée d'émotion et de souvenirs. Il est inhumé dans le cimetière de sa commune de Dompierre, chacun pourra lui rendre visite à tout moment.

La foule nombreuse lors de ses obsèques atteste de l'attachement des habitants de Dompierre et d'ailleurs à celui qui reste et restera dans nos mémoires comme « Michel ».



« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. »

Jean d'Ormesson

AVIS à la POPULATION

Le conseil municipal a souhaité lui rendre un dernier hommage pour pérenniser son action. En début d'année 2023, une plaque à son nom sera dévoilée lors d'une cérémonie commémorative à l'aire de jeux.

A cette occasion, nous serons heureux de pouvoir partager avec vous. Venez nombreux.

Article : Claude Poncet et Nelly Janod. Photos : Michel Gavroy.

La vie au village

8 mai 2022 :

Commémoration de la signature de l'armistice de 1945.

Le 8 mai 1945 marque une date importante. C'est la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Une cérémonie encore discrète à Dompierre. La covid étant passée par là, on espère un retour à la normale en 2023.



11 Juillet 2022 : Forte assistance pour la cérémonie du 11 juillet 1944, le village se souvient.

En présence de Danielle Brulebois, Députée du Jura, Philippe Prost, Président de Terre d'Émeraude Communauté, Conseiller Départemental, Jean Carron, Président du Souvenir Français.

Réfection des salles communales et de la cuisine, avant, après....



GAEC BAKKER,

Adduction d'eau, renforcement du réseau (SIE Orgelet)



DOMPIERRE d'hier... et d'aujourd'hui: « Deux temps »



Le rat de ville et le rat des champs

(librement inspiré de Jean de La Fontaine)



Un beau jour le Rat de ville, invita le Rat des champs,
D'une façon fort civile, autour d'un verre de Crémant.
Rendez-vous fut pris sans tarder, en terrasse au café d'Paris,
Il faut profiter de l'été. Et boire frais sans être gris.

Bientôt le souvenir renaît, sur la jeunesse et sur la vie
Je laisse à penser le portrait, qu'en firent ces deux amis.
« Je me souviens des mobylettes, copies de petites motos... »
-Moi ce sont plutôt les Solex, et mon tout premier vélo.
Il fallait pédaler d'enfer, de Dompierre jusqu'à Arinthod,
Que d'efforts fallait-il pas faire, pour un simple petit bécot !

-Pour mes quinze ans, une « spéciale », selle biplace, orange verni,
Si y'avait pas eu les pédales, on m'aurait pris pour « le » Johnny...
En trafiquant l'échappement, on gagnait un peu de vitesse,
En limant le piston d'argent, ça nous faisait serrer les fesses.

-Qu'est-ce que le cycle liturgique* ? Interroge-t-on au caté ?
Et la réponse fuse, magique, c'est le vélo de m'sieur l'curé ! »
À bicyclette Le Prêtre flâne, pendant que sonne carillon,
Gaffe à pas coincer la soutane, entre la chaîne et les pignons.

-Quand passait une demoiselle, genoux serrés, cheveux au vent,
(Car en ce temps-là, l'hirondelle, était vrai gage de printemps,)
Assis au bord de la margelle, le cœur ému, (comme elle est belle !)
Les gars s'écriaient tous en chœur : « Baisse le capot, on voit l'moteur ! »

Les deux compères rient de bon cœur...

Quand soudain le discours s'arrête, en silence et adroitement,
Une jeune fille à trottinette, passe, et renvoie au bon vieux temps.
Car voyez-vous, comme c'est étrange, qu'au loin s'évaporent les ans,
En ce bas monde rien ne change... sauf le climat, évidemment !



La bicyclette de M'sieur l'Curé



Le vélo « garçon » années 60



Le pétaradant solex. Pour mademoiselle.



La mobylette bleue dite « hirondelle »



La « Spéciale » de Motobécane

*cycle liturgique : En religion chrétienne, le cycle liturgique, est rythmé par les différentes fêtes religieuses, comme Pâques ou Noël

On l'appelle Baptême Républicain, il s'agit en fait plutôt d'un parrainage... Mais qu'est-ce au juste ?

Le quatre juin 2022, répondant à sa volonté de Parrainage Civil, le maire a procédé à la cérémonie de baptême républicain de Mélitine Renaud, fille de Marc-Olivier et de Cécile Renaud. Elle avait choisi comme parrain et marraine, Lou et Sandrine Guerin.



Histoire : Le baptême civil ou baptême républicain, ou encore parrainage civil, remonte à la Révolution Française. Il est institué par la loi du 20 prairial an II (8 juin 1794) relative aux actes d'état civil, réservés aux municipalités.

Qu'est-ce que c'est ? C'est acte avant tout humaniste, un engagement moral de la marraine et du parrain d'apporter aide et réconfort à l'enfant. Un engagement d'autant plus fort qu'il ne comporte aucune obligation légale. Au-delà de cet engagement, cette cérémonie a aussi pour objectif de faire entrer l'enfant, l'adolescent ou même l'adulte dans la communauté républicaine et de le faire adhérer symboliquement aux valeurs de la République et, notamment, au triptyque Liberté, Egalité, Fraternité. Une liberté sans autres limites que celle des autres. Une Egalité qui se doit d'être,

avant tout et plus que tout, une égalité de dignité et qui veut que « *tous les hommes soient égaux par nature et devant la loi* ». Une Fraternité qui est tout simplement l'expression républicaine du vouloir vivre en commun fondée sur des valeurs humanistes et universelles.

Bon à savoir : la cérémonie de baptême civil n'est pas codifiée donc chaque mairie fait un peu comme elle veut. Néanmoins par manque d'imagination ou par mimétisme, quasi toutes les mairies semblent suivre le même programme, qui n'est pas sans rappeler celui d'un mariage. Le maire remet un certificat de parrainage civil, souvenir de cette journée de baptême républicain. Ce certificat n'a pas la valeur d'un acte d'état-civil et à ce titre ne figure pas dans les registres officiels conservés à la mairie.

Dompierre « Mag » : l'énigme



**Réponse à l'énigme
du N° 16 :**
Saint Pierre,
bien évidemment. Issu du
latin dominus, c'est-à-
dire, le maître, (ou celui
qui domine), et Petrus-
pierre (ou rocher.)

Ronds de sorcières ? Extraterrestres ? Ou tout simplement empreinte naturelle... tous les avis sont autorisés. Au fait, où se trouvent ces mystérieuses marques dans la commune ?

Terre D'émeraude : L'Espace France-Services



Un problème d'allocation ? De retraite ? D'impôts ? Ou tout simplement une assistance pour utiliser un service informatique dédié au grand public ? Pour toutes vos démarches



administratives, contactez L'Espace France-Services d'Orgelet.

C'est un nouveau modèle d'accès personnalisé aux services publics. Il vise à permettre à chaque citoyen d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

A Orgelet, dans les locaux de Terre d'Émeraude, Justine, Léa, Héloïse et Gauthier seront à votre écoute.

Pour éviter les temps d'attente, pensez à prendre rendez-vous au **03.84.25.54.06** ou **06.44.95.37.39**. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi : 10h-12h et 13h30-18h. Mardi : 9h-12h et 13h-17h Mercredi : 9h-12h et 13h-17h Jeudi : 9h-12h et 13h-17h Vendredi : 8h30-12h (**Attention ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en septembre**)

D'autres espaces sont ouverts à proximité: Moirans, Clairvaux les Lacs et Arinthod. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site <https://www.terredemeraude.fr/espaces-france-services/>

La mairie et l'agence postale

Coordonnées : Adresse postale : 10, rue du 11 juillet 1944, 39270 DOMPIERRE SUR MONT

Tél : 03 84 25 48 74 Courriel : contact@dompierrezurmont.fr

Horaires d'ouverture de la mairie et agence postale :

Lundi : 8h - 12h Mardi 11h - 12h et 13h30 - 17h30 (de 8h à 11h secrétariat du SIVOM)
 Mercredi : 8h - 11h 45 Vendredi 13h 30 - 17h30



LA POSTE

Il est toujours possible de rencontrer le maire sur rendez-vous en fonction de ses disponibilités (appelez le 03 84 25 48 74)

Informations utiles

Maison Médicale d'Orgelet

Tél : 03.84.25.68.25
 Du lundi au vendredi 8h - 17h30
 Samedi 8h - 12h
Médecins, Psychologue, Orthophoniste, Nutritionniste, etc.



**Gendarmerie d'Orgelet : Lundi, mercredi, samedi 14h - 18h
 Vendredi 8h - 12h**

Déchetterie d'Orgelet : (ÉTÉ) ouverture lundi et vendredi 9h - 12h ; mardi, mercredi et samedi 13h30 - 17h30 ;
(HIVER) lundi et vendredi 9h - 12h ; mardi, mercredi et samedi 14h - 17h.

SITE INTERNET DOMPIERRE : Dans les rubriques existantes, vous trouverez des informations actualisées sur la commune. Il est régulièrement mis à jour des articles de presse, des Dompierre Mag, etc. Vous pouvez vous abonner à la newsletter qui permet de recevoir ces infos sur votre messagerie. Pour vous connecter, site <https://www.dompierrezurmont.fr> ou taper Dompierre sur mont sur votre moteur de recherche.

Autre médecin :

Clavel Frédérique
 Tél 03 84 25 41 76

Dentiste : Bosio Eric , Ghislaine,
 Tél : 03 84 25 41 99

Autres :

Kinésithérapie Du Mont Orgier :
 Tél : 03 84 35 56 26

MO2 matériel médical, orthopédie, optique : 3 rue du Cimetière - 39270 Orgelet
 03 84 24 32 57 - 06 41 42 29 66

Ramassage des ordures ménagères :

2022		Juillet		aout		septembre		octobre	
N° de semaine et date	\$28 - 15/07		\$32 - 11/08		\$36 - 08/09		\$40 - 06/10		
	\$30 - 28/07		\$34 - 25/08		\$38 - 21/09		\$42 - 20/10		
N° de semaine et date	novembre		decembre						
	\$44 - 03/11		\$48 - 01/12						
	\$46 - 17/11		\$50 - 15/12						
			\$52 - 29/12						

bac bleu

bac gris

FEUX dans la commune et intervention des pompiers (deux sites différents)

Dompierre Sur Mont 27/07/2022 14h30

Dompierre Sur Mont 28/07/2022 23 h30

